DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/104/1.3 **Feuillet n°123**

Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 9 octobre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 3 octobre 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**58**
Présents	**39**
Votants :	**45**
Pour :	**45**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :
Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Claude SAUTIER représenté par Didier CONSTANT, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Didier CLERJOUX, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI excusé donne pouvoir à Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY excusé donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Jean BOUSQUET excusé donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE excusée donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Sabine BOUTINAUD, Caroline VIEIRA excusée donne pouvoir à Maud MANIERE, Jean-Luc BLANCHARD excusé donne pouvoir à Nicole RAVIDAT.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Convention pour l'assistance technique à l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'assainissement collectif avec Véolia Eau

Considérant le besoin de conclure une convention pour un service d'astreinte sur toutes les communes de la Communauté de communes ayant l'assainissement collectif comprenant des postes de relevage télésurveillés sauf les communes de Beauregard-de-Terrasson, Fossemagne, Hautefort, Le Lardin Saint Lazare, Terrasson-Lavilledieu, Thenon et Tourtoirac, qui sont en Délégation de Service Public (DSP), pour les interventions urgentes, sur les équipements d'assainissement, en dehors des heures de travail.

AR Prefecture
024-200041150-20231009-DE2023104BIS-DE
Reçu le 17/10/2023

Considérant la proposition de la société Véolia eau,

Il est proposé au conseil communautaire de conclure une convention d'une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2023.

La valeur de cette prestation s'élève à 1 400 €HT par an auxquels s'ajoute un forfait de 200 € HT par site télésurveillé soit un montant total de 5 400 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente délibération avec VEOLIA EAU ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 11/10/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 40
Haut Périgord Noir

AR Prefecture
024-200041150-20231009-DE2023104BIS-DE
Reçu le 17/10/2023